LA Xe FÊTE ANNUELLE DU TIR FRANÇAIS

ROUBAIX 1910

LA JOURNÉE DES SAPEURS-POMPIERS DU NORD DE LA FRANCE

Les fêtes organisées au nouveau Stand du Tir National de Roubaix partageraient-elles, avec celles données au Vélodrome, l'heureux privilège de susciter l'apparition dans notre ciel trop souvent maussade d'un radieux soleil, et les Roubaisiens auront-ils la bonne fortune désormais, en citant le « soleil du Stand de Tir », de pouvoir ajouter une locution sœur à l'expression si populaire : le « soleil du Vélodrome » ? C'est maintenant à croire et aussi à souhaiter : d'abord parce que cela augmentera encore le succès du concours de tir qui s'annonce déjà sous de si heureux auspices et ensuite parce que tout le monde en profite et qu'il n'y a jamais trop de soleil dans le ciel.

Au nombre de trente-deux, les Compagnies de sapeurs-pompiers de la région du Nord avaient répondu à l'appel du Comité d'organisation du Concours national de Tir ; près de neuf cents de ces braves soldats du feu sont donc venus dans notre ville, dimanche, prendre part au concours qui leur était offert.

Dès huit heures du matin, ils ont commencé à apparaître, la plupart descendant de la gare, où les avaient amenés des trains de toutes les directions. Ils se rendaient séparément au stand, dont la direction était indiquée par une galerie de mâts surmontés d'oriflammes tricolores. Place de la Gare, deux grandes banderoles ont été disposées, annonçant la fête. Leur tir accompli, les sapeurs-pompiers se répandaient en ville, où la foule nombreuse considérait avec sympathie les groupes formés par ces vaillants et utiles serviteurs, universellement aimés.

Afin de leur éviter une fatigue certaine, surtout par la chaleur qui régnait hier, aucun cortège n'avait été organisé. Mais si cette troupe de neuf cents hommes avait défilé dans nos rues, clairon sonnant et tambour battant, elle eut recueilli au passage des preuves manifestes des sentiments cordiaux dont la population est animée à leur égard.

LE BANQUET

A midi, au Stand, a eu lieu un banquet qui réunissait deux cents convives appartenant au Comité d'organisation et aux Compagnies de pompiers participant au concours.

Il était présidé par M. le commandant Boivin, de Lille, président de la Fédération des Sapeurs-Pompiers du Nord et du Pas-de-Calais.

A ses côtés avaient pris place, à la table d'honneur, MM. Victor Renard, président du Concours du Comité d'organisation de la Xe fête annuelle du Tir Français ; Dorez, Dewitte et Commandant Moreaux, de Rennes, vice-présidents du concours national ; M. Dewitte, adjoint, représentait en outre M. le maire de Roubaix ; Robyn, secrétaire général ; L. Wanquier, trésorier ; Schiller, président de la commission du classement ; H. Vandaele, président de la commission « Presse et publicité » ; Tonnel, directeur général ; Gahide, directeur des pavillons ; Waelès, adjoint à la trésorerie ; capitaine Jacqx, chef de l'armurerie ; les commandants ou représentants des 32 sociétés présentes au concours ; MM. le capitaine-commandant Macq, de Roubaix ; Merrillon, de Tourcoing ; Feo et Tisnon, de St-Amand-les-Eaux ; Delval, de Douai ; Malaquin, de Raismes ; Maillard et Dupont, de Valenciennes ; Laurent, de Fenain ; Malice, de Croix ; Lien, de Lourches ; Declercq, d'Erquinghem ; Deparis, de Bavay ; Sterbecq, d'Avesnes ; Dondemont, de Bavincourt ; Bernier, de Coulogne ; Cuvillier, de Sailly ; Chartier, de Valenciennes ; Millet, de Merville ; Eslin, de Bapaume ; Plouvier, de Neuville-St-Waast ; Hocq, de Montreuil-sur-Mer ; Mahieu, de Béthune ; Jennequin, de Lillers ; Morchicourt, de Marly ; Hulet, de Sus-St-Léger ; Durrier, de Seclin ; Delacroix, de Biache-Saint-Waast ; et les officiers commandant les détachements d'Arras, Hersin-Coupigny et Solesmes.

Dans un banquet confraternel, la gaîté est traditionnelle chez les pompiers ; c'est dire qu'elle n'a pas fait défaut et s'est manifestée à son aise, favorisée, sous le grand pavillon, spécialement aménagé, par l'atmosphère ensoleillée et l'aspect de la campagne toute proche.

LES TOASTS

Au dessert, M. Victor Renard prend la parole. En quelques phrases bien senties et qui font une heureuse impression, il adresse de sincères remerciments à M. le commandant Boivin, le distingué président de la Fédération ; à M. G. Dewitte, adjoint au maire de Roubaix, qui a bien voulu le représenter en cette occasion ; aux sapeurs-pompiers eux-mêmes, toujours sur la brèche, et à qui l'honneur revenait bien de cette première journée du concours ; à la « Fanfare Delattre », prêtant à la fête son précieux concours ; à M. le commandant Moreaux qui, du fond de la Bretagne, n'a pas hésité à répondre à l'appel du Comité d'organisation.

Des applaudissements vigoureux soulignent ces paroles de gratitude.

M. G. Dewitte, adjoint au maire de Roubaix, exprime le plaisir qu'à plus d'un titre il éprouve de représenter M. le Maire à ce banquet. « Vous savez, dit-il, combien, à la Mairie, nous suivons d'un œil ami les efforts du sympathique M. Renard et de ses dévoués collaborateurs et combien nous faisons de vœux pour la réussite du Concours national de Tir. » M. Dewitte dit en quelle estime très vive ses collègues et lui tiennent la Fédération des Sapeurs-Pompiers du Nord et du Pas-de-Calais, dont fait partie la Compagnie de Roubaix, et M. le commandant Boivin, qui la préside avec tant d'autorité.

M. Dewitte constate avec plaisir que la patrie peut compter sur les sapeurs-pompiers en cas de besoin. Dans une pensée pacifique qui n'exclut pas l'idée de préparation à la guerre, il lève son verre à MM. Renard et Boivin, qui donnent l'un et l'autre tout leur temps aux œuvres concourant à cette préparation.

On applaudit à l'expression de ces généreux sentiments et M. le commandant Boivin répond.

Le dévoué président de la Fédération expose de quelle précieuse utilité le tir est pour les sapeurs-pompiers, toujours appelés à servir la patrie comme officiers et soldats de réserve. Il remercie vivement au nom de tous les sapeurs membres de la Fédération les organisateurs de ce beau concours et porte la santé de MM. Victor Renard et G. Dewitte, au milieu de l'approbation générale.

Dans une allocution d'une allure toute militaire, M. le capitaine commandant Macq, de Roubaix, remercie M. V. Renard d'avoir organisé cette fête pour les pompiers ; elle leur permet à tous, sapeurs, caporaux, clairons et tambours, sans oublier les officiers et sous-officiers, de se serrer les coudes. Il leur donne un nouveau rendez-vous pour l'Exposition de 1911.

Salué par de chaleureuses acclamations et des bravos prolongés, M. le commandant Macq termine en disant que les sapeurs-pompiers n'éprouvent aucune ambition d'orgueil, mais qu'ils peuvent être fiers de se dire les soldats de l'humanité.

Dans cette atmosphère au parfum militaire, l'exactitude règne en maîtresse ; le banquet a commencé et s'est terminé à l'heure réglementaire et, de plus belle, l'après-midi, les pompiers ont rivalisé d'adresse, de sûreté et de coup d'œil au stand où l'occasion a été offerte de remarquer de merveilleux tireurs.

Nous publierons demain le résultat officiel du concours.

Pendant le banquet, les accents entraînants de la « Fanfare Delattre » ont réjoui tous les cœurs. Sous la direction de son distingué chef, M. Bossut, l'excellente société a prouvé aux nombreux étrangers qui l'applaudissaient à quel point est justifié le renom musical de notre ville. On a écouté avec un particulier plaisir une coquette polka, où les deux pistons solos, MM. Wetter et Hairion, se sont distingués.

Le service du tir était assuré par un détachement de 80 hommes appartenant aux divers corps de troupes en garnison à Lille.

Dans la journée, un grand nombre de visiteurs sont venus admirer le nouveau stand. La promenade, d'ailleurs, est très agréable et c'était plaisir hier, d'aller, au milieu de la verdoyante campagne qui environne le champ de tir, loin de l'atmosphère plus lourde de la ville et caressé par une brise rafraîchissante, écouter le clair et incessant crépitement des balles qui se répercutait au loin et se confondait avec les mille bruits joyeux éclos aux alentours par ce beau dimanche de juin.

Chronique Locale

ROUBAIX

Aujourd'hui lundi 6 juin :

Soleil : lever, 4 h. 1 ; coucher, 7 h. 56.
Lune : dernier quartier le 31 ; nouvelle le 7.
Aujourd'hui, St Claude ; demain, St Lie.

La fermeture des Ecoles libres

L'émotion causée par la pénible nouvelle. Modestes et dévoués éducateurs du peuple. — Historique des écoles dont la fermeture est prononcée.

Comme il était à prévoir, l'attristante nouvelle, répandue dimanche matin par l'entremise des journaux, de l'expulsion prochaine des derniers représentants de l'enseignement congréganiste à Roubaix, a causé, au sein de la population catholique de notre cité, la plus douloureuse émotion ; nous pouvons même assurer que l'exécution de la loi sectaire des législateurs de 1904, a provoqué des regrets non dissimulés dans toutes les classes populaires, à quelque opinion qu'elles appartiennent, et qui ne se laissent pas influencer par des considérations de parti pris. Dans les quartiers populeux et essentiellement ouvriers du Pile et des abords de la rue de Lannoy, il est avéré, en effet, qu'un bon nombre de chefs de famille, aux opinions dissidentes bien connues, ont su reconnaître les services éminents rendus par les Sœurs de la Sagesse et les Frères des Ecoles Chrétiennes à leurs enfants ; aussi ne soyons pas étonnés de constater parmi les enfants de ces écoles libres, la présence d'un bon nombre qui appartiennent à ces familles. C'est la tout au moins un bel exemple d'indépendance, dont on ne saurait nier l'authenticité.

Mais dans les écoles elles-mêmes et parmi les milieux enfantins, dans les associations et au sein des œuvres multiples qui ont prospéré malgré la persécution, où le dévouement des religieuses et des Frères est apprécié à sa juste valeur, cette nouvelle inattendue et cruelle a provoqué des scènes de désolation qui ont profondément impressionné toutes les personnes qui en furent témoins. La consternation fut générale.

Nous avons donné, hier, un aperçu sommaire de la situation des écoles frappées par le nouveau décret ministériel. En des circonstances aussi pénibles, il nous paraît indispensable de revenir plus longuement sur l'histoire de ces établissements de premier ordre et sur les diverses phases glorieuses de leur existence.

Au récit émouvant que nous font eux-mêmes les vénérables religieuses et les dévoués Frères, des longues années consacrées à l'instruction des enfants du peuple, et des souvenirs émotionnants qui d'y rattachent, on a peine à retenir ses larmes.

PAROISSE SAINTE-ELISABETH

Les Filles de la Sagesse

Les admirables religieuses du Bienheureux Grignon de Montfort, dont l'ordre fut fondé en 1853, ne possédaient, en 1859, que des écoles dans les deux paroisses Saint-Martin et Notre-Dame, existant seules à cette époque à Roubaix ; c'est à cette date qu'elles ont ouvert la première école communale de filles rue Ste-Elisabeth, avec quatre classes, et un asile, pour un total de 300 enfants. La paroisse venait d'être fondée. Vingt-quatre années plus tard, en 1883, lors de la grande laïcisation, les religieuses durent quitter leur établissement qui comptait à ce moment quatorze classes avec 700 élèves et un asile avec 600 enfants. Elles vinrent s'abriter alors à l'école Saint-Jean, même rue, que la générosité des fidèles édifia, et où elles installèrent neuf classes et une école maternelle, comprenant 1,000 élèves.

Non loin de là, sur la place Sainte-Elisabeth, les Filles de la Sagesse dirigeaient aussi, depuis l'année 1874, un externat payant, dont l'école Saint-Jean n'était qu'une annexe. En 1902, la supérieure générale, se conformant au décret ministériel, formulait une demande d'autorisation pour les deux établissements, dont la direction était commune ; elle omit de spécifier une autorisation spéciale pour l'école Saint-Jean, et il n'en fallut point davantage pour qu'un décret en ordonnât la fermeture le 16 juillet de cette année.

Les Sœurs alors se réfugièrent à l'Externat, qui avait vu sa demande agréée, et y adjoignirent quatre classes libres. En 1904, un nouveau décret fermait l'école maternelle de l'Externat. L'établissement se maintint ainsi jusqu'à nos jours ; il comprend aujourd'hui onze classes, dirigées par vingt religieuses ; ce sont ces deux écoles qui viennent d'être fermées.

Parmi ces saintes Filles de la Sagesse, il en est qui comptent près d'un demi-siècle de présence à Roubaix. Signalons avec respect la vénérable Sœur Saint-Anatolius, âgée aujourd'hui de 70 ans, et qui, arrivée à Roubaix en 1858, fut de 1861 jusqu'à 1902 la directrice bien-aimée de l'asile Saint-Jean. Elle reçut ensuite l'hospitalité à l'Externat, où elle se trouve encore, entourée de la vénération publique. Ajoutons que Sœur Saint-Anatolius reçut, en 1875, une mention honorable du gouvernement de Mac-Mahon, en récompense de son dévouement.

L'année suivante, le maire de Roubaix, M. Constantin Descat, lui remettait à Lille, en une circonstance mémorable, une médaille d'honneur du même gouvernement, qu'elle conserve précieusement, et sur laquelle on découvre, — singulier contraste, n'est-il pas vrai, — l'effigie de la scène évangélique du Christ rassemblant autour de lui les petits enfants. Aux côtés de la doyenne des Filles de la Sagesse, nous apercevons aussi sa compagne inséparable, la Sœur Marie-Hermogène, qui est âgée de 65 ans, et la Sœur Marie-Solange, également sexagénaire ; elles comptent 45 et 42 années de présence aux écoles Saint-Jean ou à l'Externat ; trois autres religieuses ont éduqué pendant 35 ans la population de Sainte-Elisabeth.

Malgré la tristesse de la situation, ces vénérables éducatrices font preuve d'une admirable résignation.

Les Frères de la Doctrine Chrétienne

La paroisse Sainte-Elisabeth est doublement éprouvée, car elle va perdre en même temps les éducateurs si dévoués de la congrégation du Vénérable Jean-Baptiste de la Salle, qui compte dans notre pays 250 années d'existence.

Au cours de l'année 1882, quelques Frères venus de la rue du Moulin, s'en vinrent ouvrir huit classes, avec 350 élèves, dans une vieille dépendance du Cercle Saint-Eloi, à l'angle des rues de Lannoy et du Tilleul. L'établissement prospéra rapidement. En 1898, le regretté et sympathique doyen de Sainte-Elisabeth, M. le chanoine Tilmant, entreprenait la construction, sur le même emplacement de l'école Sainte-Agnès, en souvenir de sa bien-aimée mère, école qui a persisté jusqu'à nos jours, et dont une partie aida à former, plus tard, le contingent des écoles installées rues Saint-Louis et Bourdaloue.

On peut dire que l'école Sainte-Agnès, qui est dirigée depuis nombre d'années par le Frère Florentin, a obtenu toujours dans les examens les plus éclatants succès. Mais s'il est parmi ce personnel congréganiste, une figure particulièrement sympathique et bien connue de la population de la paroisse, c'est bien celle du cher Frère Emilien, qui enseigna à Roubaix pendant 43 ans. Ils sont légion les pères de famille qui ont reçu ses leçons et ses paternels conseils, et combien nombreux sont ceux qui lui doivent une situation enviable.

Le cher Frère Emilien, qui est âgé de 67 ans, nous a quittés il y a quelques années, pour se retirer à la maison de retraites d'Annappes ; tous ceux qui l'ont connu et aimé conserveront de lui un impérissable souvenir ; il a emporté la reconnaissance de tous ses anciens élèves.

Signalons aussi l'existence en 1882 de l'école Sainte-Elisabeth, qui fut la première école communale de ce quartier, installée dans l'école municipale actuelle de la rue Decrème. Elle était également dirigée par les Frères des Ecoles Chrétiennes, mais la laïcisation dissémina bientôt sa nombreuse population, qui se retrouva alors rue du Tilleul.

PAROISSE DU T.-S.-RÉDEMPTEUR

L'école libre du boulevard de Mulhouse

Dans la paroisse du Saint-Rédempteur, deux écoles laïques seulement, primaire et maternelle, existaient en 1884, rues du Pile et de Condé, pour faire face aux besoins chaque jour grandissants de l'enseignement populaire ; elles regorgeaient d'élèves et les locaux étaient tout à fait insuffisants pour abriter la population enfantine ; en outre les familles catholiques se trouvaient dans l'impossibilité de confier leurs enfants à des instituteurs ou institutrices de leur choix. C'est alors que sur les démarches pressantes de Mgr Berteaux, le vénérable doyen de Saint-Martin, qui venait d'entreprendre à la même époque la fondation de cette paroisse et avait achevé la construction de l'église, un généreux fabricant de Roubaix, M. Leclercq-Dupire, dont la mémoire est unanimement vénérée dans toute la région, accorda au vénéré pasteur, une somme de 100.000 francs destinée à la création d'une vaste école, appelée à devenir la plus importante de Roubaix. Cet établissement, confié à la direction de Sœur Sainte-Adéline, originaire d'une excellente famille de Tourcoing, fut ouvert en novembre 1884 ; il comprenait 4 classes primaires et une école maternelle avec 500 élèves, présidées par quatre religieuses ; l'année suivante, une seconde classe enfantine de cent enfants était adjointe, puis un an après deux autres classes primaires, avec un complément de plus de cent fillettes, ce qui donnait un chiffre total de 750. Et cette progression, sous le ministère de M. l'abbé Cattelin, puis plus tard, de M. l'abbé Colpin, le sympathique pasteur actuel, alla en s'accentuant encore. En 1904, date de la fermeture de l'école libre « Saint-Jean », dans la paroisse Sainte-Elisabeth, qui comptait un millier d'enfants, l'école du Pile vit encore augmenter sa population, qui atteignit jusqu'à près de 1.100 enfants, partagés en huit classes primaires et deux maternelles avec seize religieuses ; aujourd'hui ce chiffre a légèrement diminué.

Ces nombres attestent l'importance de cette école, et l'on peut dire que, parmi toutes celles de Roubaix, son action s'exerça plus efficacement sur toute la population du quartier.

Les œuvres philanthropiques annexées

Nous devons mentionner aussi la création des œuvres philanthropiques annexées à l'école et d'abord la fondation d'une cantine scolaire dûe à la générosité de M. Lepoutre-Prouvost qui, depuis onze ans, assure gratuitement le repas de midi à plus de 150 enfants. Un patronage y est installé qui fonctionne admirablement ; enfin des cours de couture y sont assurés par les religieuses ; ce sont là des œuvres d'initiative privée éminemment sociales et indispensables, étant donnée la situation intéressante de la plupart des familles du Pile.

Il est certain qu'elles auront une crise redoutable à traverser, dont seuls patiront les enfants, la paroisse du Pile, accablée sous le poids des charges, ne disposant que de ressources et de personnel restreints.

A toutes les messes de dimanche, M. l'abbé Colpin, le zélé curé, a, dans une émouvante allocution, devant les Sœurs et l'assistance en pleurs, traduit les sentiments de regrets et de douleur de toute la population. Il a terminé en proclamant que ces « Saintes Filles ne seraient jamais remplacées, ou plutôt qu'elles ne seront remplacées plus tard, le plus tôt possible, a-t-il ajouté, que par elles-mêmes. »

Nous devons noter la présence parmi elles de Sœur Sainte-Hélène, qui avait assisté, il y a 26 ans à l'ouverture de l'école ; une autre religieuse, la Sœur Saint-Paul, dit avec une émotion mal contenue que pendant ces 21 dernières années elle fut quatre fois expulsée de diverses écoles de la ville, de l'Externat de la rue Pellart, des rues Saint-Louis et Pigalle et du boulevard de Strasbourg.

Au total, le chiffre des expulsés est évalué à quarante religieuses et à une dizaine de Frères.

La situation des écoles libres laïcisées

En ce qui concerne la question de l'enseignement proprement dit nous croyons pouvoir calmer les appréhensions des familles catholiques en leur apprenant que le Comité des écoles libres de Roubaix fera tout son possible pour pourvoir dans la mesure de ses moyens, au remplacement des congréganistes. Mais que les catholiques n'oublient point qu'il possède déjà à Roubaix 110 instituteurs ou institutrices disséminés en 27 écoles, et 5.500 élèves dont il doit, avec ses seules ressources, assurer les moyens d'existence ou les besoins d'instruction. La charge deviendra plus lourde encore, et nous ne saurions trop insister sur l'obligation où se trouvent les catholiques de soutenir cette œuvre qui est d'une importance capitale.

L'arrivée d'un bataillon du 127e de ligne

On nous prie d'insérer l'avis suivant :

Le président du Cercle Militaire invite MM. les officiers de la réunion de se rendre aujourd'hui, à 11 heures et demie précises au Parc de Barbieux, pour recevoir le bataillon du 127e. Tenue du jour, gants blancs.

LES ANCIENS SOLDATS MÉDAILLÉS COLONIAUX FRANÇAIS se sont réunis en assemblée générale, dimanche soir, à six heures, au siège social « Café Français », 34, Grande-Rue, sous la présidence de M. A. Zund, président, qui avait à ses côtés les membres du Comité.

M. le président a donné connaissance d'une lettre de remerciements adressée par la famille du porte-drapeau de la société sœur de Tourcoing, aux Coloniaux de Roubaix, pour avoir bien voulu assister aux funérailles de ce dernier.

M. Zund rappelle que le concours de tir, actuellement ouvert, offre de sérieux avantages aux sociétés militaires de Roubaix, qui peuvent, dans différentes catégories, obtenir de jolis prix.

Faisant allusion ensuite à la perte du *Pluviôse*, M. le président, d'accord avec l'assemblée, décide d'adresser le télégramme suivant à M. le ministre de la marine :

« Ministre Marine, Paris,
» Société Médaillés Soldats Coloniaux Français de Roubaix, réunis en séance extraordinaire, envoient expressions douloureuses condoléances pour perte cruelle du *Pluviôse* et ses victimes, et lèvent séance en signe de deuil.
(Signé) : » Zund, président,
158, rue Pellart ».

LES FUNÉRAILLES DE Mlle BERTEAUX. — On nous prie d'insérer la note suivante :

« Mgr Berteaux n'enverra de lettres de faire-part de la mort de sa sœur qu'aux seuls habitants de Saint-Martin. Tous les anciens paroissiens, tous les amis du vénéré prélat sont priés de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux funérailles de Mlle Berteaux, qui auront lieu le mardi 7 juin, à 10 heures, à l'église Saint-Martin. »

LA SOCIÉTÉ MUTUELLE L'« AVENIR DU PROLÉTARIAT » a tenu son assemblée mensuelle, dimanche matin, de 11 heures à midi, au siège de la société, chez M. J. Delbart, « Café du Grand Parc », rue du Vieil-Abreuvoir. Cette réunion était présidée par M. Leghis, le dévoué président, entouré des membres du comité.

M. le président constate avec plaisir que la section roubaisienne accentue sa marche et atteindra bientôt les cinq cents. La section de Tourcoing progresse également ; elle a enregistré jusqu'ici plus de trois cents parts.

Il est bon de rappeler que la cotisation mensuelle est de 1 fr. 50. La société répartit ses bénéfices sous trois formes distinctes : 1. capitalisation avec amortissement semestriel ; 2. assistance mutuelle pour les deux sexes ; 3. pensions de retraite pour la vieillesse. Comme on le voit, le but que poursuit l' « Avenir du Prolétariat » explique les nombreuses adhésions que le Comité recueille le premier dimanche de chaque mois au siège, rue du Vieil-Abreuvoir.

LA FÊTE DE JARDIN DU COLLÈGE DE JEUNES FILLES. — Une température idéale a favorisé dimanche après-midi, la fête de jardin organisée au Collège de jeunes filles par les professeurs et élèves de cet établissement.

La fête se déroulait, d'ailleurs, dans un cadre splendide de fleurs, de verdure et d'ombrage, d'où se détachaient à merveille les fraîches et élégantes toilettes des charmantes jeunes filles circulant, gracieuses, parmi la foule amie des familles nombreuses et leur offrant les mille riens que l'on achète chers dans ces fêtes de charité, pour subvenir joyeusement aux besoins toujours pressants des œuvres de bienfaisance. De multiples comptoirs sollicitaient du reste la générosité des visiteurs : bazars, massacres, cafés, jeux, loterie, avaient tous leurs nombreux clients.

Une section de la « Grande Harmonie » donnait de temps à autre, une audition de morceaux choisis et les solistes se font souvent applaudir pour la virtuosité de leur exécution.

Plusieurs chœurs, des rondes, la Ronde des Travailleurs, la Ronde des Jupons, exécutés par les élèves des différentes classes, obtinrent un légitime succès. Mais ce fut le Ballet des Japonaises, dansé par les jeunes filles de la 3e classe préparatoire, admirablement costumées, qui emporta les plus unanimes applaudissements par son élégante perfection et son aimable originalité.

Une représentation théâtrale fut donnée à deux reprises dans la salle des fêtes. A la première assistaient MM. Dewitte, adjoint au maire de Roubaix, chargé de l'Instruction publique, et Georges Lehoucq, son prédécesseur dans cette fonction. Une Polka des Bébés, chantée et dansée par les gentils bambins des classes enfantines, qui commençait le programme de la séance, amusa beaucoup l'assistance de même qu'une spirituelle chansonnette « la Demande en mariage », donnée par Mlles Lesur et Delmotte. Une intéressante comédie en un acte de Mourey « Rosalie », interprétée par Mlles S. Dumas, J. Gyselinck et E. Tellier, termina fort agréablement la fête qui fut vraiment une fête de famille et qui laissera certainement un excellent souvenir chez tous ceux qui eurent le plaisir de pouvoir y assister.

NÉCROLOGIE. — On annonce la mort de M. Louis-Fidèle Duhamel-Vantourout, ancien fabricant, décédé dans sa cinquante-quatrième année. Les funérailles auront lieu jeudi, à dix heures, en l'église du Saint-Sépulcre.

LOCATION d'excellents pianos, à partir de 6 fr. par mois. Maison SCREPEL, 138, Gde-Rue, Roubaix. Téléphone : 21.12. 214-1

ENTRE CAR & VOITURE. — Hier, vers deux heures de l'après-midi, le tramway de Tourcoing a tamponné, à hauteur de la rue de Blanchemaille, la voiture de M. Raymond Olivier, maraîcher, rue Pierre-Motte. Les dégâts sont purement matériels de part et d'autre.

NOUS RAPPELONS aux personnes qui désirent profiter des occasions, que c'est **Mardi prochain 7 juin,** la **Vente-Réclame** du mois de la maison **Rammaert-Jeu,** 23, Grance-Place, à Roubaix. On y trouvera des **coupons** superbes de lainages, soieries et cotons fantaisies, pour blouses, ainsi qu'un lot de **robes de coton,** pour enfants, à **prix de solde.** En vue d'inventaire prochain, les prix réduits des articles déclassés seront maintenus pendant tout le mois. 87664

LA TÊTE CONTRE UN BAC. — M. Victor Midavaine, 52 ans, fileur, occupé à l'établissement Valentin, rue de la Paix, a fait un faux pas dans sa chambre, à l'estaminet du « Gamin de Paris », à l'angle des rues Turgot et Jacquard. Dans sa chute, sa tête est allée heurter violemment un bac à charbon. L'ouvrier s'est fait au côté gauche une entaille d'une dizaine de centimètres. La plaie paraît superficielle, mais l'abondante hémorragie qui s'est déclarée a affaibli considérablement le fileur qui a été admis dans l'après-midi à la Fraternité. Il avait préalablement reçu les soins empressés de la cabaretière, Mme Wuystracte. L'accident s'est produit dimanche, vers onze heures du matin.

JAMBE FRACTURÉE. — M. le docteur Montaigne a dû diriger, dimanche après-midi, à la Fraternité, un tisserand de l'ancien établissement Vernier-Delaoutre, au Fresnoy, M. Victor Doweer, âgé de 45 ans. Dimanche, vers midi, l'ouvrier, en jouant dans la salle de débit avec les enfants de sa logeuse, Mme veuve Duhamel, cabaretière, rue d'Alber, 229, s'est tordu le pied gauche et s'est brisé les deux os à hauteur de la cheville.

L'IVRESSE. — Un journalier, M. Charles Renard, 35 ans, demeurant à Hem, a été l'objet d'un procès-verbal pour ivresse manifeste.

LA CHARRETTE A CHIENS. — Dans la journée de samedi, le service de la fourrière a capturé six chiens et rédigé une contravention.

ENTERREMENTS DU LUNDI 6 JUIN 1910. — M. Victor Verschaeve, 9 h. 1/2, église Saint-Sépulcre. — M. Agis Dupriez, 9 h. 1/2, église Saint-Martin.

OBITS DU MÊME JOUR. — Mme Hippolyte Mahieu, née Elisa Bossu, 9 h. 1/2, église Notre-Dame. — M. Constant De Guffroy, 10 heures, église St Joseph.

TROIS CENTS MOBILIERS
de tous styles et de tous prix 413 2
Paul FACQ-HILST, rue Royale, 10, Lille.

CROIX

DEUX ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Au peignage de MM. Holden et fils, un graisseur, M. Achille Coetsier, âgé de 23 ans, s'est blessé à l'index droit au cours de son travail. Douze jours de repos. Docteur Barroyer. — Un peintre de M. Henri Houzez, entrepreneur, rue de Roubaix, M. Gaspard Cuvelier, âgé de 42 ans, demeurant rue de la Ruelle, 39, s'est fait une plaie à la main droite en manœuvrant des feuilles de verre. Quinze jours de repos. Docteur Demoulin.

LANNOY

Collision entre un tramway Mongy et une automobile

Un accident dont les conséquences ont été bénignes, heureusement, est survenu dimanche à l'entrée du « Petit-Lannoy ». Il était quatre heures. M. Parmentier, docteur en médecine en cette localité, circulait en automobile avec ses enfants. Il venait de sortir de la rue du Cimetière, à petite allure et s'engageait dans la route du « Petit-Lannoy ».

Déjà l'auto se trouvait en travers des rails des tramways Mongy. Mais au même instant, un train, — le n° 64, — venant de Lille et se dirigeant vers Leers, arrivait à cet endroit en sens opposé. Le conducteur de l'automobile et le wattman du car avaient stoppé l'un et l'autre presque aussitôt.

Malgré leur promptitude, la rencontre entre les deux véhicules se produisit quand même. Elle fut peu violente. Toutefois, le choc brisa la glace qui se trouvait à l'avant de l'auto. Personne ne fut blessé, à l'exception du médecin, dont le front saignait un peu par suite, probablement, d'une petite entaille que lui aura faite un éclat de verre.

Leur émotion passée, les passagers remontèrent dans l'auto qui continua son itinéraire. Quant au car, qui n'avait aucune avarie, il se remit en route sans qu'il y eut de sérieuse perturbation apportée dans son service.

LE CERTIFICAT D'ÉTUDES PRIMAIRES. — Les examens et épreuves pour l'obtention de ce diplôme élémentaire, intéresseront les élèves des écoles publiques du canton de Lannoy, auront lieu le 23 juin prochain, pour les garçons, et le lendemain pour les filles.

LYS

Une étable à bestiaux détruite par un incendie

Trois bêtes périssent dans les flammes. Sauvetage émouvant. — Dix mille francs de dégâts. — La cause prématurée du sinistre

Un incendie s'est déclaré, dans la nuit de samedi à dimanche, à la ferme exploitée par M. Georges Toulemonde-Bossut et située à l'extrémité de Roubaix, quartier de la « Justice ». Une étable de l'établissement, qui renfermait onze bêtes à cornes, la plupart des vaches laitières, a été anéantie par le feu dans les circonstances que voici :

La construction de la ferme a la forme d'un quadrilatère. L'étable, qui a été atteinte par le fléau, occupait l'aile gauche du corps de logis. C'était un bâtiment rectangulaire, sans étage, ayant environ 19 mètres de long sur 5 mètres de large. Il pouvait contenir dix-neuf animaux de l'espèce bovine, mais il n'en abritait que onze au moment du sinistre.

Il était environ trois heures du matin quand M. Toulemonde fut réveillé en sursaut par un bruit insolite. Il pensa tout d'abord qu'il s'agissait de l'escapade d'une vache venue d'une des pâtures avoisinantes et bondissant dans la cour de la ferme. Cependant, par acquit de conscience, il sortait, à peine vêtu, de son habitation. Le malheureux fermier constata aussitôt avec stupeur qu'un incendie dévorait son étable. Il courut réveiller immédiatement son domestique.

— Vite ! Vite ! Bruno, s'écria-t-il douloureusement, le feu est parmi nos bêtes. Sauvons-les ! »

Sans perdre un instant, les deux hommes entrèrent précipitamment dans l'étable. Ils remarquèrent avec effroi que, déjà, des flammes s'étendaient sur tout le plafond de l'immeuble et léchaient les murs de toutes parts. Dix vaches laitières et un taureau étaient là, manifestant leur extrême frayeur, au milieu de cet enfer, par des ruades folles et des beuglements terrifiants. Il n'était pas aisé de les approcher en une telle conjoncture, et pourtant il fallait aller vite en besogne pour les sauver. Courageusement, le cultivateur et son salarié s'employèrent avec une activité fiévreuse à retirer leurs attaches aux bêtes ; puis ils réussirent, après mille efforts et avoir couru de sérieux dangers, à en sortir huit d'entre elles, une à une, de la fournaise. Ils durent toutefois assister, non sans un serrement de cœur, au supplice atroce qui fit périr trois vaches des meilleures laitières, qu'il ne leur avait pas été possible d'arracher de leur loge.

Pendant ce temps, des voisins étaient accourus sur les lieux, réveillés, le plus grand nombre, par le garde-champêtre, qui avait été un des premiers à apercevoir l'incendie.

Des secours intelligents furent organisés de suite, et l'on fit la part du feu, qui se limita à l'encadrement de l'étable.

De celle-ci, il ne reste plus actuellement que les quatre murs calcinés. Au milieu, émergent d'un tas de décombres encore fumants, les cadavres carbonisés et éventrés des trois malheureuses vaches victimes du fléau.

Les dégâts sont évalués à 10,000 francs approximativement. Ils sont couverts par une assurance.

On n'a pu déterminer la cause du sinistre. Mais comme il a été établi qu'aucune imprudence du personnel de la ferme n'avait été commise la veille, on suppose, — non sans quelque vraisemblance, — que le feu a été mis à l'étable par une main criminelle. Quoique le bâtiment détruit fût couvert en pannes, l'incendie aura trouvé facilement à se propager dans celui-ci, car le gîtage intérieur était chargé jusqu'au faîte de la toiture de paille et de fourrage. Avec une telle abondance de matière inflammable, le fléau, on le conçoit, eut beau jeu à poursuivre jusqu'au bout son œuvre dévastatrice.

M. Toulemonde, le fermier, est marié et père de quatre enfants en bas-âge. Sa femme, qui était déjà malade avant le déplorable événement, a éprouvé, de ce fait, une vive émotion qui n'est pas sans lui inspirer de sérieuses inquiétudes.

La ferme qu'habite M. Toulemonde et dont il est le locataire, est la propriété de Mlle Goodtschalck, rentière à Bruxelles.

La gendarmerie de Roubaix a été informée de l'incendie dimanche matin par le garde-champêtre M. Trenteseaux qui, déjà, s'était livré à une première enquête à ce sujet, laquelle n'a pas donné de résultat.

FLERS

Réunion du Conseil Municipal

Une séance animée. — Vive discussion à propos d'une demande de subvention pour la fête des Amicals laïques

Le Conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire dimanche matin, à dix heures, à la Mairie, sous la présidence de M. Henri Delporte, maire.

Etaient présents : MM. Tancré, Dequenne, Willoqueaux, Lepers, Cuignet, Cardon, Coutelier, Detrov, Picavet, Verbecke, Tiers, Fremeaux, Delfosse, Lerouge, Boutemy, Liénard, Absents : MM. Dubar, Masquelier, Lussiez.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté sans observations après lecture.

Le compte administratif de l'exercice 1909 a été clos comme suit : recettes, 66.186 fr. 56 ; dépenses, 61.637 fr. 72, d'où un excédent de recettes de 14.548 fr. 84. Si l'on ajoute à cette somme le reliquat du précédent exercice 1.067 fr., l'excédent sera de 15.606 fr. 84.

Le budget additionnel de 1910 porte en recettes et en dépenses une somme de 277 fr. rendue disponible par la suppression du budget des cultes, assistance obligatoire aux vieillards 238 fr. 61, subvention de l'Etat, transport des corps, 100 fr., etc.

Enseignement. — Il est donné lecture d'une lettre par laquelle M. l'inspecteur primaire expose la nécessité de créer une quatrième classe aux écoles des filles du Breucq et du Centre. Au Breucq, la classe existe : il suffira d'en faire l'aménagement. Au centre, il faudra procéder à un agrandissement. A cet effet, on prévoit un crédit de 6.000 francs pour les travaux de construction. Le mobilier nécessitera une dépense de 1.000 fr. Ces crédits sont prévus au budget additionnel.

Fête des amicales laïques. — La fête annuelle de la fédération cantonale des amicales laïques aura lieu cette année le dimanche 19 juin, à Flers-Breucq. Le comité a sollicité le concours de la commune. Sur la proposition de la commission des finances, le Conseil vote un subside de 1.000 francs pour l'organisation de cette fête.

A propos des Processions et des Écoles libres

Vive discussion

M. Lepers proteste contre la décision du Conseil. Le conseiller de la minorité ne peut admettre que l'argent des contribuables serve à subventionner des processions laïques, puisqu'il n